



## **DECLARATION LIMINAIRE** **AU CTPD DU 18 janvier 2011**

Monsieur le Président,

En ce début d'année 2011, les attaques continuent contre les fonctionnaires.

Ainsi, le président du groupe UMP à l'Assemblée Nationale et ancien ministre de la Fonction Publique a cru bon de déclarer qu'« il ne faut pas s'interdire [...] de réfléchir à la pertinence de l'embauche à vie des fonctionnaires », ajoutant « Ne pourrait-on pas envisager, à l'avenir, des contrats d'objectifs sur 5 ou 10 ans qui permettraient à des gens de passer du secteur privé au secteur public et vice versa »?

Soulignons tout d'abord que l'un des principes régissant la carrière des fonctionnaires est celui de la garantie de l'emploi, et non celui de l'embauche à vie, qui relève du domaine du mythe.

La garantie de l'emploi est avant toute autre chose une garantie pour les citoyens. Elle est, dans le cadre républicain, un moyen d'assurer un service public rendu de manière impartiale, par des agents préservés des pressions politiques et partisans.

A travers ces déclarations, c'est bien le risque d'une instrumentalisation partisane de l'administration qui est posé et donc la notion même de Service Public.

La CGT restera extrêmement vigilante sur la défense du Statut, comme elle l'est sur le dossier des suppressions d'emplois.

Et, à ce sujet, il existe des lectures surprenantes.

Ainsi, un député UMP, dans son rapport à l'Assemblée Nationale sur la DGFIP, s'interroge sur les effets de la politique de réduction des emplois dans notre administration. S'il n'en tire évidemment pas les mêmes conclusions que la CGT, les questions qu'il pose montrent bien une dérive dans la politique d'emplois d'un ministère qui a largement atteint et dépassé ses limites.

« Constatant l'effet vertigineux de la réduction des effectifs qui doit se poursuivre sur la période 2011-2013 », il se demande bien où la DGFIP pourra faire porter ses efforts et réaliser de nouveaux gains de productivité.

Parallèlement, il constate que l'impact financier de la réduction des effectifs, supportée en 2011 par la seule catégorie C, est absorbé par l'augmentation du taux de la cotisation au CAS pensions, la rémunération de l'encadrement et le coût de la création de la DGFIP.

C'est un constat amer pour les agents et les services qui doivent fonctionner au quotidien avec de moins en moins de personnels et qui connaissent des difficultés accrues pour réaliser leurs missions de Service Public.

Ces suppressions d'emplois impactent très fortement les conditions de vie au travail des agents et pour le rapporteur, la DGFIP « doit se préoccuper des conditions de travail et du climat interne pour éviter de créer un syndrome France Télécom ».

Une des réponses apportée par la Direction est la mise en place des espaces de dialogue social et le tableau de bord de veille sociale, à l'ordre du jour de ce CTPD.

Les agents du Morbihan qui ont participé à la 1ère réunion l'ont trouvé utile mais en même temps, ils ne sont pas dupes: ces espaces ne serviront à rien (sinon de défouloir) si la Direction, locale et centrale, n'apporte pas les réponses adéquates aux difficultés et au mal-être des agents et en commençant par stopper les suppressions d'emplois.

Et pour aider les agents, la CGT constate, encore une fois, que la présence d'un Médecin de Prévention dans le Morbihan s'avère plus qu' indispensable.

Le transfert du recouvrement de la cotisation foncière des entreprises des SIP vers les SIE est également à l'ordre du jour de ce CTPD.

Aucun transfert d'emploi n'est prévu pour accompagner le transfert de la mission. Pour les agents des SIE qui vont récupérer cette nouvelle tâche, la coupe est pleine et le ras le bol est général. Ils mesurent encore une fois le décalage entre les bonnes intentions et la réalité: toujours faire plus avec moins de moyens!

La situation est de plus en plus tendue dans tous les services et il est urgent d'agir.

Pour sa part, la CGT sera toujours aux côtés des agents pour faire entendre haut et fort et faire aboutir leurs légitimes revendications.

---

---